



## FERME MARIBLOND INC.

### SAINTE-CLAIRE



**Dominic Nolet, agr.**  
CONSEILLER  
EN PRODUCTION LAITIÈRE  
LACTECH s.e.c.

La Ferme Mariblonc, située à Sainte-Claire, est la propriété de Yvan Leblond, Sylvie Leblond et Mario Mercier. Au printemps 2009, la famille Leblond entreprend la construction d'un nouveau bâtiment qui va servir à loger les taures en stabulation libre du sevrage au vêlage avec un court séjour dans l'ancienne partie attachée pour la période des saillies. L'objectif de cette construction est de donner plus d'espace et plus de confort à la future relève.

Le nouveau bâtiment mesure 80 pieds de long par 45 de large et offre la possibilité de loger 41 têtes en stabulation libre. Le bâtiment est divisé en deux par une allée centrale de 9 pieds de large en ciment poli permettant le passage d'un chariot servant à soigner la RTM ou du foin sec en grosses balles carées durant l'hiver. Un muret de ciment d'environ 12 pouces permet d'éviter le gaspillage. Des *headlocks* ont été installés pour faciliter l'accès à la mangeoire et la manipulation des taures. On a également prévu une allée de 3 pieds de chaque côté à la tête des taures pour faciliter l'écurage sans entrer dans les parcs et empêcher les taures de briser le revêtement, mais surtout pour permettre aux animaux de se lever sans difficulté et sans obstacle.

On retrouve d'un côté de l'allée 4 parcs de 4 stalles permettant de loger 16 taures gestantes de 16 mois à la préparation au vêlage. Les dimensions des stalles sont de 46 pouces par 72. Du même côté, les Leblond ont prévu une porte de garage qui donne sur une cour d'exercice extérieure qui est facilement accessible en ouvrant les barrières de métal entre les parcs lors des belles journées tout au cours de l'année. De l'autre côté de l'allée se trouvent les taures ouvertes et les veaux sevrés. Les taures ouvertes sont logées dans 3 parcs de 5 stalles variant de 32 pouces à 38 de large par 44 pouces de long selon la grosseur de celles-ci. Les veaux sont logés dans un parc de 7 pieds par 16 sur un plancher de ciment chauffant

pour leur assurer un meilleur confort. Dans le but d'offrir le maximum de confort à leurs animaux, les Leblond ont choisi d'équiper toutes les stalles de tapis avec sous-tapis. De plus, les stalles sont délimitées par des séparateurs en « U ».

Pour l'éclairage, des fluorescents récents apportent l'intensité lumineuse nécessaire. On a installé 16 fluorescents de 8 pieds pour couvrir toute la bâtisse. Des minuteries ont été installées pour régler la durée optimale de clarté et ainsi optimiser la consommation des taures. L'eau est acheminée par des tuyaux de 1 pouce et les abreuvoirs sont installés sur les barrières qui séparent les parcs dans le but de garder la mangeoire et la ration sèches. L'écurage est fait par des raclettes qui se vident dans une préfosse à laquelle est ajoutée de l'eau provenant d'un ruisseau situé près de la bâtisse afin de permettre une meilleure évacuation dans la fosse extérieure. Cette eau est amenée dans la préfosse par une pompe électrique reliée à un interrupteur situé à l'intérieur du bâtiment. Une ventilation tunnel est assurée par 3 ouvertures, dont une porte de garage de 8 pieds de large et 2 panneaux latéraux de ventilation de 12 pieds par 3. L'autre extrémité du bâtiment compte 2 ventilateurs de 48 pouces et 2 ventilateurs de 26 pouces qui permettent une aération adéquate été comme hiver.

**Lactech est fière de souligner votre dynamisme et vous souhaite un franc succès dans vos projets futurs!**



*La raclette se positionne de façon à ne pas nuire aux animaux.*



*Une allée de trois pieds de chaque côté à la tête des taures facilite l'écurage.*